

Copie envoyée à D. Dodis.ch/30227
av.
18.2.63



AMBASSADE DE SUISSE
A CUBA

LA HAVANE, le 8 février 1963.
Apartado 2229
Tel. 30-3151

Service des intérêts étrangers

USA.B.34. - STD/MT/he

CONFIDENTIEL

Monsieur Pierre MICHELI
Secrétaire général du
Département politique fédéral

B e r n e

en	Po	CD						n°
Datum	19.2	19.2						U.2
Visa	1/1	5						cl
EPD		19. Feb. 1963						
Ref.		p. B. 73. Cuba. o. V. Ch						

Cuba - Psychose de départ

Monsieur l'Ambassadeur,

I. Depuis six semaines, c'est-à-dire très exactement depuis le 25 décembre 1962, date de la libération et du retour aux Etats-Unis des prisonniers de Playa Giron, des dizaines de milliers de Cubains sont en proie à une psychose, celle de quitter l'île à tout prix et sans délai.

Cette obsession est aiguisée chez un grand nombre par le désespoir de situations familiales, économiques ou politiques sans issue, dues soit à une trop longue séparation de proches parents, soit à la crainte d'actes arbitraires du régime, ou tout simplement à l'angoisse du lendemain, etc.

Cet état d'esprit s'explique notamment par le fait que depuis la grave crise de fin octobre dernier, 500 personnes seulement peuvent quitter Cuba contre 7.500 environ qui partaient auparavant chaque mois. Il n'y a en

4 copies



effet qu'une seule ligne aérienne, la Cubana de Aviacion, qui assure actuellement, deux fois par semaine, la liaison entre Cuba et le continent américain en effectuant le trajet La Havane - Mexico et retour. C'est dire qu'aux milliers de personnes qui attendaient déjà le départ en octobre, s'ajoutent les 20000 qui n'ont pas pu quitter l'Ile pendant les mois de novembre, décembre et janvier, par suite de la suspension des vols des compagnies aériennes étrangères (PAA, KLM, Mexicana, etc.); état de choses qui isole singulièrement l'Ile. L'esprit d'abandon paraît avoir gagné jusque dans les couches les plus humbles de la population. J'en veux pour preuve la conversation qu'un de mes collaborateurs a personnellement entendue lors d'une promenade à proximité de La Havane. Trois charbonniers s'entretenaient des difficultés de la vie. L'un d'eux déclara qu'il s'efforcerait de se rendre aux Etats-Unis où il avait un cousin; le second, qu'il lui serait plus facile de s'établir au Mexique et le troisième, qu'il préférerait se fixer au Venezuela. Et c'était-là trois ouvriers fabriquant du charbon de bois à longueur de journée.

Il est vrai en outre - s'il faut chercher une explication - que les perspectives de l'économie cubaine sont des plus sombres. Les réserves financières ont été épuisées avec une rapidité surprenante. Le parc des machines de tous genres et catégories, d'origine américaine, se détériore à vue d'oeil, sans être remplacé en quantité par les fournitures soviétiques. La démagogie politique n'incite pas au travail et les appels au labeur volontaire sont écoutés de moins en moins.

La production baisse sans cesse et la qualité des produits d'exportation s'en ressent gravement. A part le sucre, toutes les denrées alimentaires sont rationnées et il en est de même pour tous les articles d'habillement, d'usage courant et de première nécessité.

Par suite des nationalisations étendues à la plupart des secteurs: agricoles, industriels et commerciaux, l'économie cubaine, en raison des circonstances rappelées ci-dessus, se simplifie à l'extrême. C'est ainsi qu'en raison de la suppression d'une multitude d'établissements de distribution, on en vient à se demander comment, par la suite, la production finira par aboutir aux consommateurs.

La population se rend compte que le marché du travail s'est considérablement resserré depuis une année et que la menace du chômage plane sur beaucoup, à moins d'entrer dans les organisations étatiques ou dans la milice. Cette perspective suscite de sérieuses inquiétudes pour l'avenir.

En outre, il faut bien reconnaître que les Cubains, habitués à une vie facile, sinon insouciance, n'ont guère fait preuve, en général, de force de caractère. Si l'opposition au régime avait su montrer la même fermeté et la même détermination que les Berlinoises contre les tentatives de domination soviétique, Cuba ne serait sans doute pas engagée si lourdement dans le système communiste.

- 4 -

Sous toutes réserves, car seules les autorités américaines connaissent sans doute les chiffres exacts, on pourrait estimer à 25.000 les Cubains en possession du visa waiver délivré par le State Department et leur nombre augmente quotidiennement. Ces personnes, dont beaucoup possèdent des biens immobiliers et mobiliers à Cuba, sont prêtes à les abandonner pour quitter l'île et commencer une nouvelle existence aux Etats-Unis.

Je vous ai rendu compte des incidents et troubles qui ont eulieu fin décembre 1962 et début janvier 1963 devant l'Ambassade de Suisse et le Service des intérêts étrangers (ex-chancellerie américaine). Le 3 janvier, par suite d'une contre-manifestation organisée par les jeunesses communistes contre la foule énorme massée devant l'édifice du Service des intérêts étrangers, les troubles prirent une tournure particulièrement sérieuse. Il y eut des blessés et la police procéda à l'arrestation de plusieurs américains et d'une quarantaine de Cubains.

II. Ces événements alarmants ont eu cependant un résultat positif en ce sens qu'à notre instante demande, fort bien appuyée par la Division des Organisations internationales et le Service des intérêts étrangers, les

autorités américaines acceptèrent de mettre à notre disposition les avions de la Croix-Rouge américaine pour rapatrier les ressortissants américains et leurs proches parents cubains. En date de ce jour nous en avons déjà rapatriés 600 et sauf revirement du côté du Gouvernement cubain, j'espère pouvoir terminer cette campagne, à raison d'un vol hebdomadaire, vers la fin d'avril prochain, sans engagement ferme de ma part.

Il vous intéressera de savoir que nos protégés et leurs proches parents cubains perdent tous leurs biens en quittant Cuba. Ils sont en effet tenus de signer au "Comité de Defensa de la Revolucion", le plus proche de leur domicile, un document d'abandon de leurs propriétés mobilières et immobilières. Ils ne peuvent emporter, conformément aux prescriptions sur la sortie des émigrants, que quelques vêtements, leurs montre et alliance et rien d'autre.

III. Le personnel, somme toute restreint du Service des intérêts étrangers de cette Ambassade, surmené par le surcroît de travail occasionné par l'organisation des rapatriements doit en outre, l'Ambassade aussi d'ailleurs, faire face à la pression exercée par la foule des Cubains désireux de se rendre aux Etats-Unis et par les centaines de télégrammes et lettres émanant d'Américains et Cubains résidant aux Etats-Unis et réclamant leurs proches parents à Cuba.

C'est ainsi qu'en sus des centaines de visiteurs cubains venant journellement aux informations,

- 6 -

L'Ambassade et le Service des intérêts étrangers ont reçu uniquement en janvier 1963 approximativement 1500 télégrammes en provenance des Etats-Unis et de Cuba (moitié-moitié), correspondance à laquelle, à part quelques exceptions, nous ne pouvons répondre faute de personnel et par souci également d'éviter une dépense extraordinaire de l'ordre de 5000 dollars. Ainsi que vous le savez, le State Department a manifesté à plusieurs reprises le désir de nous voir réduire les frais.

Un bon tiers de ces télégrammes vient de ressortissants américains fixés aux Etats-Unis et sollicitant que l'Ambassade mette à la disposition de leurs proches parents cubains (trois ou quatre personnes par demande) des places à bord des avions ou des bateaux de la Croix-Rouge américaine. Le second tiers concerne des requêtes analogues présentées par des Cubains fixés aux Etats-Unis et le troisième tiers émane de Cubains encore à Cuba, soucieux de partir avec leur famille pour les Etats-Unis ou de rejoindre des parents s'y trouvant déjà.

En ce qui concerne le premier tiers, il s'agit incontestablement d'intérêts américains vu qu'ils proviennent de ressortissants des Etats-Unis.

Dans les second et troisième tiers, où l'intérêt américain n'existe qu'en fonction du lieu où veulent se rendre les intéressés cubains, on ne saurait ignorer l'appel humanitaire qu'ils expriment et nous serions, en notre qualité de représentants du pays berceau de la Croix-Rouge, bien mal placés pour ne pas les entendre.

Nos opérations de rapatriement à l'aide des avions de la Croix-Rouge américaine étant exclusivement limitées aux ressortissants américains et à leurs proches parents cubains, il ne saurait être question, à quelques exceptions près, d'y englober les parents cubains de ressortissants américains se trouvant aux Etats-Unis. Comme il s'agit de milliers de personnes, nous n'en finirions plus. La solution idéale serait de donner à cette catégorie de personnes la possibilité de voyager à bord des bateaux de la Croix-Rouge américaine ou des appareils de la PAA, si celle-ci reprenait ses vols réguliers entre Miami et La Havane.

Pour ce qui est des bateaux de la Croix-Rouge américaine, la question de savoir s'ils transporteront au retour des voyageurs, dépend en dernier ressort de Fidel Castro. Dans le cas de l'"AFRICAN PILOT" le premier bateau de la Croix-Rouge américaine, Donovan n'avait obtenu l'autorisation d'embarquer des personnes, à savoir les parents des ex-prisonniers de Playa Giron, que parce que Fidel Castro était de bonne humeur et qu'il manifestait le désir de faire un geste de générosité. Quant au second bateau le "SHIRLEY LYKES", le Premier Ministre, réticent tout d'abord donna subitement, la veille du départ, l'autorisation d'embarquement. Les autorités cubaines octroyèrent les permis de sortie, aux 1167 personnes qui montèrent à bord, de façon absolument unilatérale. J'appris par la suite qu'une bonne partie des voyageurs avait obtenu le permis de sortie non pas en raison de relations déterminées aux Etats-Unis, mais parce que les autorités cubaines avaient intérêt à recueillir les maisons, voitures et comptes bancaires que les partants laissaient sur place.

- 8 -

Pour ce qui a trait au troisième bateau de la Croix-Rouge américaine, le "SANTO CERRO" dont l'arrivée à La Havane est prévue dans la nuit de dimanche à lundi prochain, le Chef du Gouvernement cubain n'a pas encore pris de décision à ce jour. Pour le détail, je me réfère aux explications que je vous ai données par la voie la plus rapide.

./.

Pour illustrer la situation désespérée dans laquelle se trouve des milliers de Cubains, je crois utile de joindre à ce rapport la copie d'une lettre que l'un d'eux m'a adressée en date du 1er février 1963.

IV.

Considérant ce qui précède, j'ai l'honneur de vous exposer les conclusions suivantes :

- 1) Les expériences faites à fin décembre et au début de janvier, au cours des désordres qui eurent lieu devant le Service des intérêts étrangers de cette Ambassade et où il fut possible de les arrêter in extremis avant qu'ils ne prissent une tournure dramatique, enseignent qu'il serait erroné de sous-estimer l'importance et le danger du problème que pose le grand nombre de Cubains désespérés et exaspérés par une très longue attente.

Il faut en outre s'attendre à ce que les Américains et les Cubains, fixés aux Etats-Unis, usent de toute leur influence pour exercer sur le State Department une forte pression, afin que le Gouvernement américain s'intéresse à leurs proches parents cubains et leur procure des moyens de transport à destination de Miami.

2) Au cas où il se produirait de nouvelles manifestations de désespoir, le Gouvernement cubain pourrait revenir sur sa position actuelle, laquelle garantit en principe, dès le rétablissement du trafic international aérien régulier, l'octroi de permis de sortie à toutes les personnes - nationales ou étrangers - désireuses de quitter le pays. Cette éventualité serait de nature, indépendamment d'une nouvelle campagne de dénigrement contre les Etats-Unis, à exposer la Suisse à laquelle on pourrait reprocher, en considérant l'importance de ce problème humanitaire, de n'avoir pas usé de toute son influence auprès des deux partis en cause, alors qu'elle était bien placée pour le faire en sa qualité de puissance protectrice des Etats-Unis.

3) Il faut admettre que la situation à Cuba est bien différente de celle qui règne à Berlin-Est. Ici, comme je l'ai relevé plus haut, la difficulté ne réside pas dans les permis de sortie, mais dans les moyens de transport. En outre, il serait hasardeux de se prononcer de manière affirmative sur la question de savoir s'il existe pour le Gouvernement cubain une obligation découlant soit du droit international, soit de l'éthique, d'autoriser les étrangers et les nationaux désireux de quitter le pays d'utiliser des moyens de transport extraordinaires, tels que les avions ou les bateaux de la Croix-Rouge américaine, par exemple.

La solution la plus pratique consisterait à revenir à la situation antérieure, c'est-à-dire dans le rétablissement des vols réguliers de la PAA. Je suis bien conscient qu'il s'agit en l'espèce d'un problème de haute

politique de nature à modifier et à préjuger l'attitude actuelle et future des Etats-Unis à l'égard de Cuba. Mais cette Ambassade, en sa qualité de représentante de la puissance mandataire, se borne à faire le point de la situation, la responsabilité de la décision incombant naturellement, cela va sans dire, à la puissance mandante.

De plus, au cas où une solution appropriée ne serait pas trouvée, il conviendrait d'aviser de telle manière que la vague de mécontentement ne se dirigeât pas contre notre pays en général, ni contre sa représentation diplomatique à La Havane.

- 4) A mon avis, il serait fâcheux de retarder l'examen des mesures à prendre et de ne s'y résoudre que sous la pression des événements; en décidant à temps, on pourrait en tirer parti pour inclure dans une solution pratique d'autres problèmes en suspens.

En considérant, par ailleurs, la quantité de visas waiver délivrés, il faut admettre qu'il était dans l'intention du State Department de donner à des milliers de Cubains la chance de commencer une nouvelle existence aux Etats-Unis. Or, s'il se tient aux impératifs de sa politique d'isolement, le Gouvernement américain ne répondra pas aux espoirs suscités par lui-même. Son attitude pourrait paraître, pour certains, contradictoire, surtout après les efforts déployés pour libérer les prisonniers de Playa Giron, et où, en dépit de la forme donnée aux négociations ledit Gouvernement ne put s'empêcher de prendre

- 11 -

une décision s'écartant assez fortement de la ligne politique générale observée envers Cuba.

J'ai tenu avec la collaboration de M. Masset de vous rendre compte de façon aussi objective et précise que possible de la situation particulière, très tendue, pour ne pas dire explosive, que nous devons affronter et qui s'explique par les circonstances exposées ci-dessus et partiellement aussi par le caractère émotif latino-américain. C'est ainsi que depuis six semaines nous avons dû laisser de côté nos travaux normaux pour faire face à cette situation.

Et pour terminer, je ne crains pas de me répéter: les décisions à prendre sont dans l'ensemble de la seule compétence de la puissance mandante ce qui implique sa responsabilité pour les conséquences éventuelles.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma considération distinguée.

L'Ambassadeur de Suisse :



Annexe mentionnée

Copie pour M. le Ministre Jakob Burckhardt
Chef de la Division des Organisations
internationales